

NON À LA RÉFORME DU CHÔMAGE

ACTION SYMBOLIQUE

10 MARS 2014 > 9H30

Place St-Paul à Liège

**Le gouvernement a programmé l'exclusion
de 50.000 personnes du chômage au
1^{er} janvier 2015 ! Cette mesure est
injuste et inégalitaire !**

**La 1^{ère} priorité est d'offrir
un emploi aux jeunes !**

**Retrouvez-nous pour exiger le retrait pur
et simple de la limitation dans le temps
des allocations d'insertion !**

FGTB
Liège - Huy - Waremme

Place Saint-Paul 9/11
4000 LIÈGE

04/221 97 34 - 0800/90 045

Les mesures décidées par le gouvernement depuis 2012 prévoient notamment la limitation dans le temps des allocations d'insertion (chômage sur base des études) :

- › à 3 ans et sans condition d'âge pour les cohabitants
- › à 3 ans à partir de 30 ans pour les isolés et les chefs de ménage

Pourquoi se mobiliser ?

- › Exclusion de 50.000 personnes du chômage au 1er janvier 2015 (1^{ère} vague) : 32.000 en Wallonie et environ 9.000 à Liège.
- › Précarisation des personnes déjà en difficulté: 3 chômeurs sur 4 , 1 enfant sur 4 et 1 pensionné sur 3 vivent sous le seuil de pauvreté.
- › Cette réforme concerne massivement les femmes : 64% des bénéficiaires d'allocations d'insertion sont des femmes.
- › Cette mesure concerne les familles : plus de 80% des chefs de ménages sont des femmes (familles monoparentales).
- › Mise sous pression des CPAS et des communes : les demandeurs d'emploi en fin de droit vont frapper à la porte de leur CPAS. Ils seront aux alentours de 13.000 en Wallonie à faire la démarche. Ce qui correspond à une augmentation de 30% de la demande.
- › Cette mesure laissera sans revenu de remplacement 49% des exclus: les cohabitants ne pourront plus prétendre à aucun autre revenu de remplacement. Cela représentera au niveau familial une perte annuelle de 5.000 €.
- › Aggravation de la concurrence entre les demandeurs d'emploi et les travailleurs : mettre la pression sur les chômeurs en période de crise et de chômage fort, c'est aussi faire pression sur les travailleurs.

**Chassons le chômage,
pas les chômeurs !**